

Engagée pour & avec vous !

LA NEWSLETTER DE LA FONDATION
DES LIONS DE FRANCE

AVRIL 2025 # 1



Edito

Voici le premier numéro de la newsletter de la Fondation des Lions de France. Sa vocation est de montrer les actions concrètes qui sont mises en place, en partenariat avec votre/notre Fondation.

Nous souhaitons en effet valoriser et susciter des partenariats engagés avec des Clubs Lions, des districts ainsi que des associations et des entreprises. Reconnue d'utilité publique, la Fondation a en effet pour mission finale d'aider les personnes en souffrance et elle propose des dispositifs pour servir cet objectif. Nous avons choisi de nommer cette newsletter "engagée pour & avec vous" ; le vous, ce sont les clubs, ce sont les partenaires, ce sont les mécènes, ce sont les personnes en souffrance. Quant au mot "engagée", il illustre notre volonté d'être actifs et utiles dans notre société.

Nous espérons que vous trouverez de l'intérêt à la lecture de ce premier numéro. Nous sommes très heureux de le partager avec vous.

Francis BIZJAK
Président de la FLDF



Au sommaire

- Une meilleure mobilité pour Jules
- Une entreprise privée mécène
- Une opération d'urgence pour Priscilla
- Les dons pour Mayotte
- Un scanner à lames pour le CHRU de Nancy
- Les outils de la Fondation



Le grand sourire de Jules !

Grâce au véhicule TPMR et au nouveau fauteuil roulant motorisé, le jeune Jules, 13 ans, polyhandicapé, bénéficie enfin d'une plus grande facilité de déplacement. Sa famille est très reconnaissante envers les 2 clubs Lions (Ramatuëlle Presqu'île de Saint-Tropez Inter-Nations et Saint-Tropez Sainte-Maxime Doyen), qui ont déployé une belle énergie pour aider Jules et ses parents. Dans un premier temps, ils ont signé une convention de Dons Dédiés avec la FLDF : elle a permis de collecter des fonds auprès de mécènes. Puis une soirée Blanche a été organisée au Golf Up de Grimaud et permis de collecter des fonds supplémentaires.



QU'A FAIT LA FONDATION AVEC VOUS ET POUR JULES ?

- Montant des clubs : 15 905 euros
- Abondement Fondation : 2 386 €
- Convention de dons dédiés : 16 709 €

---->>> Les 15% d'abondements versés par la Fondation ont été appliqués sur les comptes clubs et la convention de dons dédiés a permis de faire appel à des donateurs et de leur faire bénéficier de la défiscalisation.

Un mécénat de grande ampleur

C'est la première convention tripartite de notre histoire ! En janvier 2024, le club Lyon Avenir a signé une convention de dons dédiés avec La Fondation des Lions de France et Sucralliance. Cette entreprise s'engage à reverser 1 centime d'euro sur chaque produit vendu, ce qui a représenté plus de 120 000 euros sur les 12 derniers mois.

Les montants sont considérables, permettant de financer des équipements liés au cancer pédiatrique ainsi que l'accompagnement des enfants et de leurs familles. L'entreprise bénéficie, grâce à la Fondation, d'un reçu de défiscalisation. Elle joue pleinement son rôle d'entreprise citoyenne (cf ci-contre). La Fondation espère que cet bel exemple de mécénat motivera de nouvelles entreprises, afin de mieux aider encore les personnes en souffrance.



La Fondation est citée...

Sur son site internet, Sucralliance communique ainsi :

« **Soutien à la lutte contre le cancer pédiatrique :**

Sucralliance s'engage aux côtés du Lions Club dans la lutte contre le cancer pédiatrique. Le cancer est encore de nos jours la première cause de décès par maladie des enfants, avec près de 500 décès par an (l'équivalent de 20 classes d'école).

C'est un combat qui nous touche profondément dans nos valeurs d'entreprise familiale et qui résonne particulièrement au regard de notre activité. Parce que nous fabriquons des bonbons, et parce que le bonbon est par définition un produit-plaisir familial, un moment de réconfort, de partage, de plaisir, quel que soit notre âge. Par conséquent, Sucralliance reverse 1 centime d'€ sur chaque sachet acheté, à différentes associations engagées dans cette lutte, **via la Fondation des Lions de France**. Toutes les marques du Groupe sont concernées : Têtes Brûlées, Croibleu, 1912, Bool's et Dupont d'Isigny. »

<https://sucralliance.com/engagements>



Une opération en urgence

Priscilla est une jeune maman de 32 ans atteinte de la maladie d'Arnold Chiari (malformation du système nerveux central). Diagnostiquée en 2022, elle a vu son état de santé se dégrader d'où la nécessité d'une opération urgente.

Ne pouvant être opérée en France, elle a trouvé un chirurgien en Espagne grâce à l'association APAISER. L'intervention étant programmée le 7 mai 2024, il a fallu réunir d'urgence les fonds nécessaires (30 000 euros). Le club Lions d'Issaudun s'est mobilisé et a fait appel à d'autres clubs d'Indre-et-Loire, tandis que Priscilla a lancé une cagnotte et que ses parents ont contracté un emprunt. Grâce à la formidable énergie de tous, le budget a été bouclé et l'opération a eu lieu. Depuis, le club Lions a donné des nouvelles rassurantes et Priscilla peut mieux profiter de ses deux enfants, tout en espérant moins souffrir de cette terrible maladie.

QU'A FAIT LA FONDATION AVEC VOUS ET POUR PRISCILLA ?

- Montant des clubs : 10 490 euros
- Partenaires privés : 15 610 euros
- Abondement FLDF : 3 900 euros

—>>> Les 15 % d'abondements versés par la Fondation ont été appliqués non seulement sur les comptes clubs Lions et aussi sur les dons versés par les partenaires, ce qui a permis de verser davantage pour l'opération de Priscilla.



LES DONS POUR MAYOTTE

Le cyclone tropical Chido a balayé Mayotte samedi 14 décembre 2024, causant d'immenses dégâts humains et matériels. Très vite, la solidarité s'est organisée et la campagne de dons lancée par la Fondation des Lions de France a permis de récolter 53 421 euros. La Fondation a versé 10 000 euros d'aides complémentaires. Merci aux généreux donateurs, membres Lions et clubs Lions !

6 000 euros ont été versés en urgence pour parer aux besoins vitaux (hygiène, aliments, médicaments,...). Ensuite, un versement de 12 400 euros pour des produits alimentaires puis une commande de matelas pour bébés et enfants pour 10 000 euros. Les aides continuent d'être versées progressivement. La solidarité se poursuit...

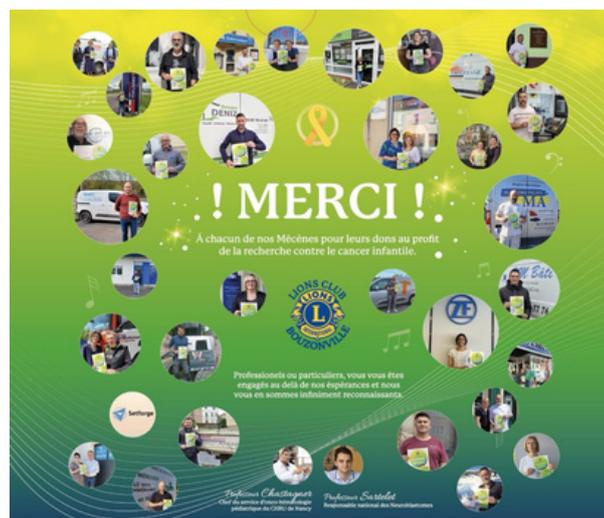


Un scanner de lames pour le CHRU de Nancy

Le club Lions de Bouzonville a organisé plusieurs actions afin de participer au financement d'un scanner de lames pour le CHRU de Nancy. Un tel équipement (qui coûte 240 000 euros) permet d'accélérer les diagnostics et donc d'augmenter les chances de survie des enfants atteints de cancers.

Grâce à la signature d'une convention de dons dédiés avec la Fondation des Lions de France, une collecte de dons a été proposée à des mécènes (qu'ils soient des particuliers, commerçants, artisans, entrepreneurs...), afin de leur offrir le moyen de participer à cet utile projet. Les mécènes ont bénéficié de reçus de défiscalisation.

Grâce à ce dispositif et à toute l'énergie déployée par le Club Lions de Bouzonville, la recette totale a dépassé les espérances du CHRU et atteint 42 000 euros. Bravo.




600 049 €

C'est le montant des aides reversées par la Fondation aux bénéficiaires de 120 clubs/districts du DM 103 en 2024 (année Lions).

Que fait la Fondation "pour vous et avec vous" ?

La Fondation des Lions de France propose aux clubs et aux districts un partenariat engagé. Nous nous positionnons comme un partenaire financier du mouvement Lions, avec pour mission finale et vertueuse d'amplifier les aides versées à des personnes en souffrance.

Ce partenariat engagé repose sur 2 éléments :

- **Le compte de club/district** (équivalent à un compte de dépôt dans une banque) : plus le montant de ces dépôts sera important, plus nous pourrons verser d'abondements aux clubs/districts et cela, grâce aux intérêts générés.
- **La convention de dons dédiés générique** pour les personnes en souffrance : elle accompagne la vie du club/district dans sa mission de service et permet de faire bénéficier ses mécènes d'un reçu de défiscalisation. C'est un cadre fiscal que souhaitent tous les clubs/districts depuis très longtemps, avec une garantie de sécurité optimale ; celle d'une fondation reconnue d'utilité publique.

